

concours d'accès en première année des études de médecine

L'accès en première année des études de médecine en vue de préparer le diplôme de docteur en Médecine a lieu par voie de concours ouvert aux candidats titulaires du **baccalauréat de l'année en cours, et aux anciens bacheliers**. Le baccalauréat doit être obtenu dans l'une des séries ou filières prévues dans la liste ci-après ou d'un diplôme reconnu équivalent :

- Série sciences expérimentales;
 - filière sciences physique.
 - filière sciences de la vie et de la terre .
 - filière sciences agronomiques.
- Série sciences expérimentales originelles;
- Série sciences mathématiques A;
- Série sciences mathématiques B;
- Série sciences agronomiques;

Les demandes de pré-inscription sont **envoyées obligatoirement par voie postale** à la faculté de médecine et de pharmacie, conformément à la répartition géographique et ce, à partir du **01 Mai 2009**

Toute demande de pré-inscription est accompagnée d'un dossier comprenant les documents suivants :

- Une demande manuscrite établie par le candidat;
- Une photocopie de la carte d'identité nationale légalisée;
- Un extrait d'acte de naissance ne dépassant pas trois mois;
- Trois enveloppes timbrées portant le nom, le prénom et l'adresse du candidat;
- Certificat de scolarité portant le C.N.E (Code National Etudiant);
- Pour les candidats libres, photocopie de la convocation à l'examen.
- Pour les candidats titulaires du baccalauréat, une copie légalisée du diplôme du baccalauréat est obligatoire.

- **Tout dossier incomplet sera rejeté.**

- **Tout dossier comprenant une attestation de scolarité sans C.N.E (Code National de l'Etudiant) sera rejeté.**

Les candidats titulaires d'un diplôme équivalent au baccalauréat marocain doivent compléter leur dossier par la production du relevé des notes obtenues à ce diplôme avant la date limite du dépôt des dossiers.

Les dossiers de pré-inscription doivent parvenir **obligatoirement par courrier** à l'adresse suivante : **Faculté de Médecine et de Pharmacie de Fès, B.P. 1893; Km 2.200 Route de sidi Harazem - Fès, au plus tard le 31 Mai 2009**; cachet de la poste faisant foi.

Le concours d'accès en première année des études de médecine se déroule en deux phases comprenant une présélection des candidats et des épreuves écrites.

1. **La présélection** consiste à classer les candidats, par ordre de mérite, opérée sur la base de la moyenne générale des notes obtenues au baccalauréat ou un diplôme équivalent.
Cette présélection permet de retenir un nombre de candidats égal au maximum six fois celui des places ouvertes au concours d'accès à la faculté considérée.
Seuls les candidats retenus sur la base de la présélection précitée sont autorisés à se présenter aux épreuves écrites du concours.
Les résultats de la présélection sont portés à la connaissance des candidats par voie d'affichage dans la faculté concernée et sur le site web de la faculté.
2. **Les épreuves écrites** se déroulent au courant du mois de juillet de chaque année.

Ces épreuves écrites comprennent :

- Une épreuve de sciences naturelles ;
- Une épreuve de Chimie ;
- Une épreuve de Physique ;
- Une épreuve de Mathématiques.

Elles portent sur les programmes du baccalauréat (**série sciences expérimentales**) et peuvent être traitées en arabe ou en français au choix du candidat.

La durée de chaque épreuve écrite est de **30 minutes**.

Chaque **épreuve** est notée de **0 à 20**.

Selon la répartition géographique, relèvent de la faculté de médecine et de pharmacie de Fès les candidats dont le baccalauréat est obtenu dans les centres d'examens suivants:

- La région de Fès-Boulemane (Fès, My Yacoub, sefrou, Boulemane);
- La région de Meknès-Tafilalet (Meknes, Alhajeb, Ifrane, Khenifra, Errachidia);
- La région de de Taouate.